



## 2016 FIA EUROPEAN RALLYCROSS CHAMPIONSHIP FOR SUPERCARS



Conformément à l'article 9.4 du Règlement Sportif du Championnat d'Europe de Rallycross de la FIA 2016, les demandes d'inscriptions au Championnat doivent être soumises à la FIA en respectant les conditions suivantes:

- Engagements permanents

- La date de clôture pour s'engager à toutes les Compétitions du Championnat est fixée au **17 Mars 2016** (minuit, heure suisse);
- Le droit d'engagement par Pilote pour toutes les Compétitions du Championnat s'élève à **£5'300** en SuperCar (paiement unique).

- Engagements non-permanents

- Les candidatures de participation à une seule Compétition ou Compétition par Compétition doivent être soumises à la FIA au plus tard **21 jours** avant la Compétition concernée (*voir tableau ci-après*);
- Le droit d'engagement par Pilote pour une Compétition du Championnat s'élève à **£1'100** en SuperCar.
- Dans le cas où le nombre de demandes d'inscription complètes et reçues dans les délais serait supérieur au nombre maximum d'engagements fixé pour la Compétition en question (*voir tableau ci-après*), les engagements seront sélectionnés selon les critères fixés à l'Article 9.6 du Règlement Sportif du Championnat d'Europe de Rallycross.

COMPETITIONS		LIMITATIONS DES ENGAGEMENTS	CLÔTURE DES ENGAGEMENTS
-	Saison complète	-	<b>17 Mars 2016</b>
13-15 Mai 2016	Rallycross de Belgique	25*	<b>21 Avril 2016</b>
10-12 Juin 2016	Rallycross de Norvège	25*	<b>19 Mai 2016</b>
01-03 Juillet 2016	Rallycross de Suède	25*	<b>09 Juin 2016</b>
16-18 Sept. 2016	Rallycross d'Espagne	25*	<b>25 Août 2016</b>
30 Sept.-02 Oct. 2016	Rallycross de Lettonie	25*	<b>08 Sept. 2016</b>

\* Limitation pouvant être augmentée à 30 si le nombre total d'engagements en SuperCar Monde à la date de clôture des inscriptions est égal ou inférieur à 20.

Nb1 : Toutes les limitations susmentionnées concernent uniquement la catégorie SuperCar Europe.

Nb2 : Toutes les dates de clôture tombent un jeudi (minuit, heure suisse).



## 2016 FIA EUROPEAN RALLYCROSS CHAMPIONSHIP FOR **TOURINGCARS**



Conformément à l'article 9.4 du Règlement Sportif du Championnat d'Europe de Rallycross de la FIA 2016, les demandes d'inscriptions au Championnat doivent être soumises à la FIA en respectant les conditions suivantes:

- Engagements permanents

- La date de clôture pour s'engager à toutes les Compétitions du Championnat est fixée au **17 Mars 2016** (minuit, heure suisse);
- Le droit d'engagement par Pilote pour toutes les Compétitions du Championnat s'élève à **£1'800** en TouringCar (paiement unique).

- Engagements non-permanents

- Les candidatures de participation à une seule Compétition ou Compétition par Compétition doivent être soumises à la FIA au plus tard **21 jours** avant la Compétition concernée (*voir tableau ci-après*);
- Le droit d'engagement par Pilote pour une Compétition du Championnat s'élève à **£400** en TouringCar.
- Dans le cas où le nombre de demandes d'inscription complètes et reçues dans les délais serait supérieur au nombre maximum d'engagements fixé pour la Compétition en question (*voir tableau ci-après*), les engagements seront sélectionnés selon les critères fixés à l'Article 9.6 du Règlement Sportif du Championnat d'Europe de Rallycross.

COMPETITIONS		LIMITATIONS DES ENGAGEMENTS	CLÔTURE DES ENGAGEMENTS
-	Saison complète	-	<b>17 Mars 2016</b>
13-15 Mai 2016	Rallycross de Belgique	40	<b>21 Avril 2016</b>
10-12 Juin 2016	Rallycross de Norvège	40	<b>19 Mai 2016</b>
01-03 Juillet 2016	Rallycross de Suède	25	<b>09 Juin 2016</b>
30 Sept.-02 Oct. 2016	Rallycross de Lettonie	40	<b>08 Sept. 2016</b>
14-16 Oct. 2016	Rallycross d'Allemagne	20	<b>22 Sept. 2016</b>

**Nb<sub>1</sub>** : Toutes les limitations susmentionnées concernent uniquement la catégorie TouringCar.

**Nb<sub>2</sub>** : Toutes les dates de clôture tombent un jeudi (minuit, heure suisse).



## 2016 FIA EUROPEAN RALLYCROSS CHAMPIONSHIP FOR SUPER1600



Conformément à l'article 9.4 du Règlement Sportif du Championnat d'Europe de Rallycross de la FIA 2016, les demandes d'inscriptions au Championnat doivent être soumises à la FIA en respectant les conditions suivantes:

- Engagements permanents

- La date de clôture pour s'engager à toutes les Compétitions du Championnat est fixée au **17 Mars 2016** (minuit, heure suisse);
- Le droit d'engagement par Pilote pour toutes les Compétitions du Championnat s'élève à **£2'200** en Super1600 (paiement unique).

- Engagements non-permanents

- Les candidatures de participation à une seule Compétition ou Compétition par Compétition doivent être soumises à la FIA au plus tard **21 jours** avant la Compétition concernée (*voir tableau ci-après*);
- Le droit d'engagement par Pilote pour une Compétition du Championnat s'élève à **£400** en Super1600.
- Dans le cas où le nombre de demandes d'inscription complètes et reçues dans les délais serait supérieur au nombre maximum d'engagements fixé pour la Compétition en question (*voir tableau ci-après*), les engagements seront sélectionnés selon les critères fixés à l'Article 9.6 du Règlement Sportif du Championnat d'Europe de Rallycross.

COMPETITIONS		LIMITATIONS DES ENGAGEMENTS	CLÔTURE DES ENGAGEMENTS
-	Saison complète	-	<b>17 Mars 2016</b>
15-17 Avril 2016	Rallycross du Portugal	40	<b>24 Mars 2016</b>
27-29 Mai 2016	Rallycross de Grande-Bretagne	40	<b>05 Mai 2016</b>
01-03 Juillet 2016	Rallycross de Suède	25	<b>09 Juin 2016</b>
02-04 Sept. 2016	Rallycross de France	35	<b>11 Août 2016</b>
16-18 Sept. 2016	Rallycross d'Espagne	40	<b>25 Août 2016</b>
14-16 Oct. 2016	Rallycross d'Allemagne	20	<b>22 Sept. 2016</b>

Nb<sub>1</sub> : Toutes les limitations susmentionnées concernent uniquement la catégorie Super1600.

Nb<sub>2</sub> : Toutes les dates de clôture tombent un jeudi (minuit, heure suisse).